

3R BATIMENT ET PATRIMOINE

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de 300 500 euros

Siège social : 76 Rue des Tiphoinés

91240 ST MICHEL SUR ORGE

879 835 254 RCS EVRY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 02 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 02 janvier,

A 19 heures,

La Société ASSUNINVEST, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 051 850 euros, ayant son siège social 165 Rue Blomet 75015 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 901 841 445 RCS PARIS,

Représentée par Monsieur Anthony ASSUNCAO, en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 30 050 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société 3R BATIMENT ET PATRIMOINE,

Associée Unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Anthony ASSUNCAO, Gérant non associé de la Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Poursuite de l'imposition des bénéfices à l'impôt sur les sociétés,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique décide de poursuivre l'imposition des bénéfices à l'impôt sur les sociétés (IS) suite à la transformation de la société en société à responsabilité limitée unipersonnelle.

AA

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, l'Associée Unique décide de modifier les statuts en ajoutant un article 34 dont la rédaction est la suivante :

ARTICLE 34 – OPTION POUR L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Conformément aux dispositions de l'article 206, 3 du Code général des impôts, l'Associée Unique déclare opter pour l'impôt sur les sociétés.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée Unique
Pour la société ASSUNINVEST
M. Anthony ASSUNCAO

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a large loop and a diagonal stroke.